

## Le mot du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Nos manifestations ont repris leur rythme et vous avez été nombreux à les animer et à améliorer notre cadre de vie. Soyez-en, toutes et tous, remerciés.

Cette année, une nouvelle manifestation a vu le jour, FESTI'STAFF le 02 juin.

Notre budget est ambitieux, mais néanmoins contraint. Comme tout le monde, nous sommes impactés par l'inflation et la flambée des prix de l'énergie.

Les beaux jours reviennent enfin et avec eux le bien-vivre ensemble, la citoyenneté, le respect sont toujours d'actualité. Je compte sur vous et vous souhaite un bel été.

Votre Maire,  
Thierry BELLONI

**Juin**

2023 - N°36

Staff' Act'U

## JOURNÉE CITOYENNE

Le samedi 13 mai, vous avez été **130 à vous mobiliser** pour l'embellissement de notre commune.

Enfants, adolescents, familles ont participé à 15 ateliers : peinture, décoration, fleurissement, cuisine, ...

Cette journée, est aussi l'occasion de rencontres, d'échanges, d'apprentissages et de solidarité !

Merci aux habitants, aux associations et aux agents de la ville de faire de ce moment, **un jour convivial au service de notre cadre de vie.**



### Mairie de Staffelfelden

Espace Générations - 68850 Staffelfelden

Tél : 03 89 55 08 21

E-Mail : mairie@ville-staffelfelden.fr

### Horaires d'ouverture au public :

Lundi à Jeudi : 10h00-12h00 & 14h00-18h00

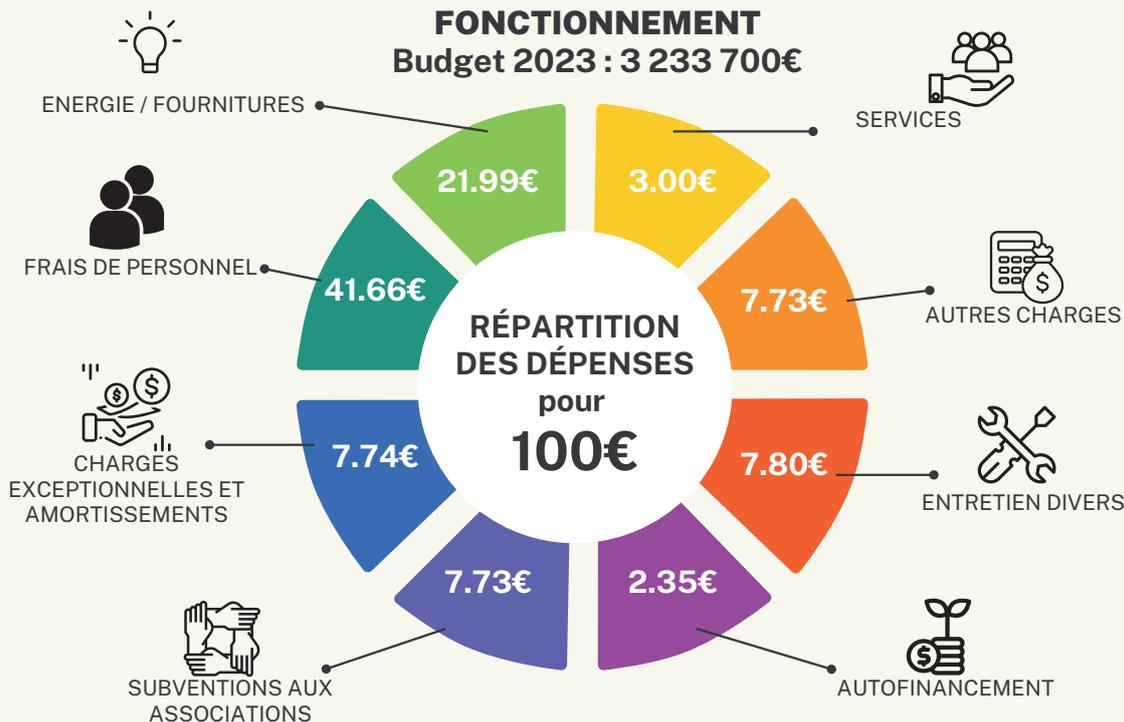
Vendredi : 10h00-12h00 - Après-midi fermé

Samedi : 08h00 - 11h00

[www.ville-staffelfelden.fr](http://www.ville-staffelfelden.fr)

## STRUCTURE BUDGETAIRE DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Budget 2023 : 3 233 700€



## DEPENSES

# INVESTISSEMENT



## 2023

Répartition des prévisions budgétaires d'investissement par type de dépense

### ETUDES DIVERSES 255 000€

Etude de faisabilité, acquisition de terrains...



### VOIRIE 480 000€

Travaux de voirie (rue Marie-Louise, rue peau d'âne,...), rénovation énergétique de l'éclairage public



### BATIMENTS 751 000€

Rénovation des bâtiments publics (sécurité et accessibilité), projet de création d'un périscolaire à Rossalmend, ...



### CADRE DE VIE 348 200€

Aménagement terrain sport, sentier périphérique, mobilier urbain, décorations extérieures, signalisation, ..



### EQUIPEMENT TECHNIQUE 206 500€

Vidéoprotection, machines, outils, accessoires et équipements de sécurité,.....



**Budget 2 190 225 €**

**Dont charges de structure 149 325 €**

# LA VIDEOPROTECTION POUR PLUS DE SECURITE



Comme dans bon nombre de communes de France, le conseil municipal a décidé de déployer un système de vidéoprotection afin d'accompagner les dispositifs de prévention existants en lien avec les forces de l'ordre locales.

Les premières caméras vont être installées dans les prochaines semaines par la société INEO INFRACOM sur de multiples secteurs de la commune.

Ce dispositif permettra un maillage pour prévenir les actes de délinquance et protéger les biens et les personnes. Cette surveillance est soumise à une législation stricte, garantissant le respect de la vie privée de chacun.

La mise en œuvre de cette première tranche est chiffrée à 100 000€ HT et est subventionnée à hauteur de 70% (Etat et Région Grand Est).

## BIEN VIVRE ENSEMBLE

Chacun est à juste titre soucieux de faire respecter sa liberté et ses droits. Mais n'oublions pas qu'il n'y a pas de droits sans devoirs et que la liberté ne consiste pas à donner libre cours à ses volontés. Elle connaît des limites qui sont fixées tant par la loi que par les règles du savoir-vivre. Au-delà du nécessaire respect de la loi, il serait simple que chacun y mette un peu du sien, par de petits gestes ou de petites attentions pour améliorer notre environnement et nous rendre la vie plus agréable. Il incombe à chaque citoyen d'y contribuer. Voici une liste non exhaustive de règles simples à respecter.

### NUISANCES SONORES

Il est interdit sur le territoire de la commune **toute nuisance sonore** (ex : bricolage, engins à moteur, chiens aboyeurs, musique, fêtes...) susceptible de troubler la tranquillité des habitants en dehors des horaires réglementaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8h à 20h
  - le samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h
  - Interdit les dimanches et jours fériés
- (Arrêté municipal du 4 juillet 2022)

### ENVIRONNEMENT

Les arbres ou haies poussant trop près de la propriété voisine peuvent être source de conflits. Nous avons le devoir de **tailler les haies mitoyennes** (celles qui séparent notre propriété de celle du voisin). Les pieds des plants doivent se trouver à 50 cm de la limite séparative si la haie est inférieure à 2 mètres, sinon ils doivent se trouver à 2 mètres de distance.

Pour rappel, la taille des haies au printemps/été entre le 15 mars et le 31 juillet est contre-indiquée, tant pour

les arbres et arbustes de cette haie que pour les oiseaux qui pourraient venir y faire leur nid.

**Le brûlage de tous déchets**, même des déchets verts est interdit. (Arrêté municipal du 9 août 1991)

Pour désherber, **n'utilisez pas de pesticide**, il existe d'autres méthodes alternatives respectueuses de l'environnement. Les « mauvaises » herbes ne tuent pas, alors que les pesticides oui !

Les **déjections canines** sur la voie publique et dans les espaces verts **doivent être ramassées**.

Pour la collecte des déchets :

- Respectez les règles de tri
- Regardez le calendrier des collectes et sortez vos poubelles uniquement la veille au soir et rentrez-les de suite après le ramassage

Il appartient notamment aux habitants d'entretenir le trottoir devant son domicile (désherbage, dégagement de la neige et du verglas ...)



### STATIONNEMENT

Le stationnement des véhicules est un problème récurrent dans notre ville. Il est nécessaire de rappeler qu'il est interdit de garer son véhicule sur les trottoirs, comme il est interdit de stationner devant les accès aux propriétés riveraines. Aussi, il nous semble indispensable de rappeler que les trottoirs sont réservés aux piétons pour leur sécurité.

## BIEN VIVRE ENSEMBLE

Vous avez été des centaines dans les rues de notre ville pour le passage de notre cavalcade.

Merci à toutes et tous pour votre bonne humeur, vos sourires et votre dynamisme !

Un grand bravo à l'OMSC pour l'organisation de ce week-end festif.



## NOUVEAU CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE

Depuis le 9 janvier dernier, Staffelfelden bénéficie à nouveau d'un service de kinésithérapie. En effet, Madame Véronique BERTRAND, masseur kinésithérapeute D.E, a ouvert son cabinet au N°1 de la rue des Mines.

Elle a entièrement réaménagé l'espace précédemment occupé par le Crédit Mutuel pour le rendre fonctionnel et plaisant.

Ses patients bénéficient aussi d'un parking privatif.

Prise de RDV sur place,  
par courriel à  
cabinetkinestaff@gmail.com  
ou par téléphone  
au 03 89 6232 62



## LE SAVOIR-FAIRE ET LA CRÉATIVITÉ À ARTI STAFF

Une trentaine d'exposants, principalement de notre commune, y ont présenté leur travail : entre création textile, photographie, peinture, sac en cuir, céramique, broderie, bijoux, travail sur bois et fer pour le plus grand plaisir des nombreux visiteurs.

Le marché de Pâques et la buvette des arts ont également remporté un franc succès !

Rendez-vous en 2024



## BRAVO LES CHAMPIONS

Le 14 avril 2023, nous avons honoré deux jeunes sportifs de l'Entente Sportive de Badminton :

- Marion HEITZMANN 14 ans championne d'Europe 2023 avec l'équipe de France U15 et double médaillée de bronze en individuel

- Tom WEISSGERBER 10 ans numéro 1 français de sa catégorie d'âge et double médaillé d'or au tournoi européen.

Un grand bravo à nos champions, à leur entraîneur et au président du club !



## ÉCOLES

Les enfants de l'école Rossalmend ont pu bénéficier de l'exposition itinérante M2a : «Au cœur de l'olympisme».

Les élèves ont pu découvrir l'aspect historique des jeux, mais aussi leurs symboles et surtout leurs valeurs positives et universelles (amitié, respect, excellence). Ils ont fait la connaissance de certains héros français, mondiaux, et se sont vivement intéressés aux jeux paralympiques.



## TOUR D'ALSACE

La commune aura le plaisir d'avoir à nouveau le passage Tour d'Alsace cette année : dimanche 30 juillet 2023.

Le Tour viendra de Wittelsheim par la rue de la République pour aller direction Berrwiller par la rue de Berrwiller entre 16h et 17h... Nous vous attendons nombreux pour soutenir les 26 équipes de cyclistes présentes sur le Tour 2023

